



Caen, Hôtel Mercure - 17h30

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 18 Février 2017.

Présents : J. BIDAULT, P. CAUVIN, J-M CULOT, M. CHAPELLE, J-M DEMONDION, C. DE SOUSA, J-C DUMONT, C. FOSSARD, C. GRIPON, J. LENORMAND, N. LETNIEWSKA, C. MARTEL, P. SEYER, F. VERTU, C. WALLECAN.

Invité présent : M-A JOURDAIN

Absents excusés : D. BIDARD, J-M GUERET, P. PICAN, T. RANCHIN, R. DU SUAU DE LA CROIX.

Absents : L. DELAMARCHE,

Invité absent : N. MOREL

Le Président, Claude GRIPON, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue et en excusant les absents et désigne M-A JOURDAIN secrétaire de séance en charge du compte rendu.

1/ Approbation de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté par l'assemblée.

2/ Approbation du Procès-verbal de la dernière réunion.

Le PV de la réunion du 16/11/2016 est adopté à l'unanimité.

3/ Dernières infos sur la Ligue Karting de Normandie.

- Changement d'appellation, la « Commission Régionale Karting Normandie » devenant « Ligue Karting Normandie ». Le changement d'adresse du siège social de la « Mairie de CABOURG » à « 13 rue Saint Martin – 14790 VERTON » et la liste du nouveau Comité Directeur ont été transmises à la Préfecture de Calvados.
- Création d'une nouvelle ASK : « ASK Circuit du Parc ». Le dossier a été déposé à la FFSA, qui doit entériner la création du club lors de la prochaine réunion du Comité Directeur le 11 avril. Le président de cette ASK basée dans la Manche est Nicolas MOREL.
- Lors de la dernière réunion, le Comité Directeur avait voté et décidé que le représentant de la Normandie au sein de la FFSA Academy serait Dorian DESLANDES. Celui-ci a dû déclarer forfait car il n'a pas réussi à boucler son budget. C'est donc Nolan LEMERAY qui a été choisi pour représenter notre région à la FFSA Academy. Jean-Marie CULOT précise que Nolan a beaucoup roulé pendant les journées d'essais, et c'est prometteur.
- A l'occasion du décès de Patrick CARON, envoi de fleurs de la part de la Ligue.
- L'AG électorale de la Ligue Auto aura lieu le 21 février prochain. A cette occasion, une convocation a été envoyée aux présidents et aux délégués de chaque ASK. Claude WALLECAN demande si les ASK peuvent voter et quel est le nombre de voix. Claude FOSSARD et Frédéric VERTU se demandent s'ils doivent y aller. Claude GRIPON répond que les ASK ont des voix (mais très peu en termes de nombre par rapport à l'auto). Jean LENORMAND précise que juridiquement, on ne peut pas participer aux votes car nous ne réglons pas de cotisations à la Ligue Auto. Chaque ASK est libre de prendre la position qu'elle veut.

- Le service Licences de la FFSA, rappelle que l'envoi des demandes de licence originales par la Poste reste obligatoire suite à une demande par mail. Merci à tous les présidents des ASK de prendre en compte ce mail.
- Résultats aux examens des Officiels suite au séminaire du 08 janvier au Mans. Jean-Charles Dumont est Commissaire Technique B, Delphine FLANDRIN est Commissaire Technique C, Frédéric VETU est Chronométrateur Karting. Bravo à eux.
- Officiels normands qui font acte de candidature pour faire partie des Commissions fédérales :
 - Jean-Mary DEMONDION (commission des règlements – renouvellement),
 - Jean-Charles DUMONT (commission technique – renouvellement),
 - Claude FOSSARD (commission technique),
 - Jean-Maurice GUERET (commission loisirs et jeunes- renouvellement),
 - Jean LENORMAND et Vianney CHAN TSIN (groupe de travail Handikart).

Le choix se fera lors de la prochaine réunion de la CNK en mars 2017. Frédéric VETU demande si la commission RTS existe toujours. Claude GRIPON précise que celle-ci ne faisait pas partie de la liste des différentes commissions envoyée aux Ligues.

- Officiels normands qui font acte de candidature pour officier sur des épreuves nationales :
 - Jean-Charles DUMONT (Championnat de France d'Endurance, Coupe de France KZ, Championnat de France X30)
 - Claude FOSSARD (Championnat de France Minime, Championnat de France X30, Coupe de France KZ2)
- Présentation les nouveaux officiels qui officieront cette saison :
 - Gilbert GILLES (St Pierre) en tant que Commissaire Technique stagiaire
 - Philippe GODEY (K61) en tant que Commissaire Technique stagiaire
 - François LEPRETRE (Lessay) en tant que Commissaire Technique stagiaire
 - Marie-Agnès JOURDAIN (K61) en tant que Commissaire Sportif stagiaire
 Stéphane FLANDRIN et Marie-Pierre RANCHIN ne reprennent pas de licence de Commissaire sportif.

4/ Dernières infos et/ou décisions de la FFSA.

- Présentation du contrat de partenariat concernant les courses des championnats régionaux et le challenge X30 France. Apposition du logo X30 sur les feuilles de résultats.
- En catégorie Open est désormais accepté, le moteur 4T monocylindre de 410cc. Le but étant d'essayer de faire venir sur des courses FFSA des pilotes qui roulent habituellement sur des courses UFOLEP avec ce matériel.

5/ Calendrier normand et national 2017.

La course « Prix Lucien Lebreton » ne fait plus partie du Challenge Normand 2017. La modification a été faite dans l'annuaire normand 2017.

6/ Championnat de Normandie 2017.

- Le tableau des nominations des officiels a évolué suite à la réunion des officiels de ce matin. Pour rappel, en orange, les officiels désignés par la Ligue, en bleu, les officiels suggérés. (voir document ci-joint).
- Jean-Mary DEMONDION rappelle aussi que les organisateurs ont à leur charge la réservation de l'hébergement et de la restauration de tous les officiels (pas de changement par rapport à la saison 2016). Jean LENORMAND précise que la somme de 5.000€ est allouée à chaque organisateur pour l'organisation d'une manche du championnat. Les forfaits de 15€ pour les repas et de 60€ pour la nuitée restent inchangés (pour les officiels désignés par la Ligue).
- Pour la 1^{ère} course du championnat, la Ligue prend éventuellement en charge les repas et les nuitées des officiels qui arriveront le vendredi soir pour notamment effectuer le marquage des pneumatiques. Les officiels concernés sont : Marie-France DUMONT, Claude FOSSARD, Daniel JACQUEMOT, Jean LENORMAND, Marie-Pierre et Thierry RANCHIN. La livraison des pneumatiques est prévue le mercredi.

- La 2^{ème} course du championnat, à Aunay les Bois, se déroulera officiellement sur deux jours pour cause du Championnat de France Junior. Le vendredi, le circuit sera ouvert et réservé à la compétition. Une question est posée : les essais chrono de la catégorie Open auront-ils lieu le samedi ? Si non, pourquoi ne pas opter pour un tirage au sort et réserver la journée du samedi aux entraînements.
- Jean-Mary DEMONDION revient ensuite sur la position prise en ce qui concerne les carénages avant et précise qu'une note va être rapidement mise en ligne sur le site de la Ligue et diffusée ensuite par les présidents des ASK à leurs licenciés. La nouvelle réglementation s'applique à toutes les catégories sauf aux Minime/ Cadet et à la catégorie Open (décision prise pour les épreuves se déroulant en Normandie). Des juges de fait pourront être désignés en vue de l'application de cette nouvelle réglementation (rappel sur la sanction : 5 places ou 5 points selon la course courue, sanction applicable de suite sans passage à la Commission sportive, possibilité de passer par la zone de réparation sauf après la présentation du panneau « dernier tour »).
- Jean-Marie CULOT revient sur une question technique concernant les carénages AV. Les spoilers utilisés jusqu'à présent comportent un trou (qui permet de redonner sa forme au spoiler après un choc) ce qui a priori n'est pas permis avec la nouvelle réglementation. Jean-Charles DUMONT rappelle qu'une demande complémentaire d'informations va être adressée à la FFSA.
- Une dizaine de jeux de supports de spoilers va être achetée par la Ligue.
- Jean LENORMAND demande si une fiche spécifique va être créée pour faire remonter jusqu'au chronométrage les sanctions prises en cas de carénage décroché. Jean-Mary DEMONDION est chargé de la création de ce document.
- Il est rappelé que les pilotes non-normands peuvent participer au Championnat de Normandie mais qu'ils ne seront pas classés au championnat. Accord pour la remise d'une coupe si ces pilotes finissent sur le podium.

7/ Challenge Normand 2017.

- Jean LENORMAND reste le coordonnateur pour la saison 2017 de ce Challenge dont les courses auront lieu pour rappel : le 11/06 à Mortain, le 03/09 à St-Pierre, le 24/09 à Lessay et le 08/10 à Cabourg.
- Le CD approuve la décision de collecter la somme de 10€ par pilote inscrit pour la dotation finale du Challenge.

8/ Investissements 2017.

Commission Technique.

- Concernant les investissements pour la Commission Technique, Jean-Charles DUMONT a transmis la commande à Jean LENORMAND.

Commission Sportive.

- Concernant la commission sportive, Philippe SEYER demande s'il est possible de racheter des radios. Jean-Mary DEMONDION précise qu'un certain nombre de teams/de personnes sur le paddock sont équipés des mêmes radios que la Ligue et peuvent donc écouter les conversations des officiels. Sachant que la FFSA utilise des fréquences non libres (paiement d'une redevance), une demande a donc été faite pour que les Ligues puissent utiliser ces mêmes fréquences. A noter que cela représente un investissement assez lourd car il faut remplacer le parc de radios, (env. 500€ par radio). La Ligue est en attente de la réponse de la FFSA. Philippe CAUVIN et Frédéric VETU demandent si des fréquences non publiques peuvent être utilisées sur les radios de la Ligue. La réponse est négative. Jean-Mary DEMONDION regrette qu'en parc départ, certains officiels ne portent pas l'oreillette et que leur radio soit grande ouverte... Jean LENORMAND prône une meilleure discipline entre officiels. Nathalie LETNIEWSKA propose le changement de canal à chaque course.

Chronos.

- Une réflexion est en cours sur le remplacement du parc des transpondeurs, qui sont aujourd'hui la propriété de la Ligue et qui sont (pour une partie) en fin de vie.
- Pour rappel, la société AMB a été rachetée par MyLaps, une société à l'esprit différent. Leur credo est non plus la vente des transpondeurs mais la location (250€ pour 5 ans) et de proposer en plus le suivi sur un « Cloud » de tous les temps réalisés après ouverture d'un compte sur le site.
- Jean-Mary DEMONDION précise que la Ligue va s'équiper de ce système en vue de faire des tests.
- L'investissement reste conséquent pour les circuits. Entre 4.000€ et 8.000€ en fonction du nombre de boucles présentes sur la piste. Nécessité d'avoir une ligne internet fiable et à demeure. La Ligue propose une aide au financement, sous forme de prêt sur 4 ans.
- Claude WALLECAN demande si les transpondeurs actuels seront toujours utilisables. La réponse est oui, mais sans envoi vers le Cloud.
- Le circuit d'Anneville sera le 1^{er} circuit à s'équiper.

9/ Outils de communication.

Annuaire.

- Claude FOSSARD est en charge de l'Annuaire Normand. Merci de lui envoyer dans les meilleurs délais les informations manquantes.

Site internet.

- Philippe CAUVIN propose de se charger du suivi des infos consultables sur le site de la Ligue et d'être l'intermédiaire auprès du webmaster pour tout ajout ou toute modification. Approbation du CD.

10/ Questions diverses.

Responsabilités au sein de la Ligue.

- Pour le Championnat de Normandie, il s'agit de Jean-Mary DEMONDION.
- Pour le Challenge normand, il s'agit de Jean LENORMAND.
- Jean-Mary DEMONDION et Jean LENORMAND seront les référents normands pour la formation auprès de la FFSA.
- Concernant la Commission technique, Claude GRIPON propose à Jean-Charles DUMONT et Claude FOSSARD d'être tous deux référents techniques, de garder les compétences de chacun et de se répartir la tâche sur la saison. Tous deux sont d'accord pour en discuter ensemble.

Question de vocabulaire.

- Sur la plaquette de présentation de la saison 2017, demande de changement du mot « Bonus » pour qualifier les courses normandes qui ne font partie ni du Championnat de Normandie ni du Challenge normand.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55.

Le Président de la Ligue

